DÉBAT PUBLICPROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE

DU 19 MARS AU 30 JUIN 2018





PRESENTATION DU SPEGNN

Acteur influent du paysage énergétique français, le SPEGNN (Syndicat Professionnel des Entreprises Gazières Municipales et Assimilées) regroupe 29 entreprises locales réparties sur l'ensemble du territoire.

En plus de participer à l'élaboration des textes législatifs, de représenter l'industrie du gaz dans les instances économiques et administratives, le SPEGNN accompagne la promotion du gaz au niveau des territoires.

Expression collective des entreprises adhérentes, le présent cahier d'acteur propose une approche synthétique de la place du gaz dans la transition énergétique à l'échelle des territoires et des défis à relever par l'ensemble de la chaine gazière d'ici 2050.

CAHIER D'ACTEUR

CONTRIBUTION DU SPEGNN

LE GAZ, ALLIE INDISPENSABLE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

L'énergie préférée des Français

Plébiscité par les Français pour son confort d'utilisation, ses performances énergétiques et son coût d'utilisation compétitif*, le gaz est une énergie incontournable dans le paysage énergétique national.

*Source : Enquête du CREDOC sur les conditions de vie et aspirations des Français (2016)

La progression du gaz, quasi ininterrompue depuis 1970 dans les secteurs industriel et résidentiel/tertiaire, s'explique pour une large part par sa capacité à se substituer facilement au pétrole, énergie plus carbonée et davantage soumise aux fluctuations de cours. La poursuite de la « transition gazière » constitue ainsi une première contribution à l'atteinte des objectifs de neutralité carbone à l'horizon de 2050.

Des équipements gaz naturel toujours plus performants, tels que les chaudières à haute performance énergétique, ont permis une baisse significative des volumes de gaz naturel consommés depuis 2007 en dépit de la hausse du nombre d'utilisateurs. Le scénario de référence, issu du bilan prévisionnel pluriannuel gaz des gestionnaires d'infrastructures 2017, estime ainsi qu'à l'horizon 2035, la consommation de gaz naturel en France pourrait atteindre 364 TWh, soit une baisse de 25% par rapport à 2016. Ce facteur « efficacité énergétique » sera, dans les années à venir, l'un des principaux leviers de réduction des émissions de gaz à effet de serre.



Une réponse aux problématiques énergétiques des logements et de la mobilité

Sur le marché du résidentiel neuf (habitat individuel ou collectif), le gaz apporte des réponses performantes et économiquement pertinentes. Avec 75% de part de marché en logements collectifs neufs en 2014 (source Coénove), le gaz naturel s'est affirmé comme l'énergie de référence de la RT 2012 (BBC).



L'expérimentation E+/C-, initiée par l'Etat fin 2016, ambitionne d'élaborer le référentiel de la règlementation énergétique de 2020 (Bâtiment à Energie Positive & Réduction Carbone). Au regard des seuils proposés et des premiers retours d'expériences, les solutions gaz naturel/ENR satisfont parfaitement aux exigences de ce nouveau label, grâce notamment à leur soutien au réseau électrique pendant les pointes hivernales. L'arrivée de nouveaux équipements sur le marché (nouvelles PAC Gaz, pile à combustible ,...) et le développement de la filière biométhane assureront une place au gaz dans le mix énergétique des bâtiments de demain.

Concernant l'enjeu de la mobilité, le GNV (Gaz Naturel Véhicule) est reconnu par le Plan Climat comme un carburant alternatif pertinent. Une récente étude du CRMT cofinancée par l'ADEME conclut qu'en conditions réelles, un autocar GNV émet 0,06g/kWh de NOx, soit un taux nettement inférieur à la norme Euro VI (0,69g/kWh) et quatre fois inférieur à celui d'un véhicule diesel comparable. Avec une réduction considérable des émissions de CO₂ (jusqu'à -20% selon les carburants), d'excellentes performances et un prix à la pompe très compétitif, le GNV dispose d'atouts certains. Cela se traduit par une forte accélération de la demande, notamment dans le secteur du transport, avec une hausse supérieure à 400% du

nombre de poids lourds (≥ 3,5t) immatriculés entre 2014 et 2017. Cette croissance devrait se poursuivre avec des accès aux centres-villes des agglomérations de plus en plus restreints et l'essor programmé des stations d'avitaillement (54 ouvertures prévues en 2018/2019 sur le territoire, soit une hausse de 44%). Enfin, la montée en puissance du BioGNV permettra de pérenniser la filière en affichant un bilan carbone quasi-neutre.

Une énergie 100% substituable par du gaz vert

Selon une étude ADEME, GRT Gaz et GRDF, la demande de gaz naturel en France à l'horizon 2050 pourrait être intégralement couverte par du gaz vert. L'atteinte de ces objectifs est conditionnée à l'évolution d'un certain nombre de facteurs règlementaires et techniques, dont notamment l'émergence de technologies à fort potentiel mais encore peu matures (pyrogazéification, gazéification des algues et power-to-gas).

Cette transition d'une énergie primaire vers une énergie renouvelable et non intermittente se fera très facilement grâce à la flexibilité des infrastructures gazières existantes. Concrètement, le développement du gaz vert se fera à partir des équipements actuels et sans utilisation d'espaces naturels. Il n'exigera aucun investissement de la part de l'utilisateur final qui bénéficiera d'une énergie propre, sans avoir à modifier son installation intérieure.

Energie de réseau, totalement invisible, le gaz vert répond idéalement aux enjeux de transition énergétique du territoire. A contrario des autres énergies renouvelables, son utilisation ne génère aucune nuisance esthétique, sonore ou olfactive, liée à sa production ou son transport.

LE GAZ VERT, UN FORT POTENTIEL A VALORISER

Accompagnement des porteurs de projets

Les démarches relatives aux projets de gaz vert, et notamment ceux de méthanisation agricole, demeurent relativement complexes sur le plan administratif et technique. En plus du coût important de leur montage (de 60 à 100 k€), ces dossiers sont extrêmement chronophages pour les producteurs : entre 1,5 et 6 ans peuvent ainsi s'écouler avant l'injection effective de gaz vert dans le réseau.

Pour optimiser les délais de mise en service des nouveaux sites d'injection, il est indispensable de proposer un accompagnement sur-mesure aux producteurs. Les opérateurs de réseaux gaziers sont les mieux positionnés pour assurer ce rôle. Sollicités dès l'entame de la réflexion pour mener les études de faisabilité, ces acteurs territoriaux proches et réactifs disposent des compétences, du tissu relationnel et de la légitimité pour suivre de manière optimale l'avancée de ces dossiers.

Dans certains cas, la concrétisation d'un projet biométhane peut soulever des interrogations auprès du grand public. La proximité des distributeurs gaziers, leur implication dans le territoire et leur engagement auprès des collectivités sont alors des atouts non négligeables pour lever ces appréhensions, souvent liées à la méconnaissance de ce type de projet.

Un cadre règlementaire réaliste, ouvert à l'expérimentation

Bien que soutenue dans son développement par un cadre règlementaire relativement incitatif, la filière biométhane est toujours en deçà du rythme de croisière fixé dans le PPE, à savoir 113 sites de production en 2018 pour 1,7 TWh injecté au même horizon.

Avec 361 projets inscrits en file d'attente au 31 décembre 2017 (soit un volume d'injection de l'ordre de 8 TWh), le potentiel pour atteindre l'objectif affiché est pourtant bien réel.

Pour concrétiser ces projets, il est aujourd'hui indispensable de prendre en compte les réalités économiques auxquelles font face les producteurs, notamment lorsque le gisement est limité ou si le réseau gazier trop éloigné. Le principe de réfaction mis en place en 2017 est une première étape mais trop limitative géographiquement par rapport à la localisation des gisements sur le territoire. Les études démontrent que la pyrogazéification ou la méthanation sont des axes de production énergétiques essentiels pour la filière gazière à moyen et long terme. Pour permettre à ces technologies d'arriver à maturité

plus rapidement, l'émergence de sites expérimentaux est indispensable. Ces projets, extrêmement complexes à mener aujourd'hui en l'absence de règles bien définies, doivent pouvoir demain se concrétiser plus facilement, avec la structuration de critères spécifiques permettant d'expérimenter hors cadre règlementaire.



Chaleur renouvelable à partir de gaz vert : une logique économique et environnementale

Le dispositif fiscal en vigueur permet à tout réseau de chaleur intégrant plus de 50% d'énergie renouvelable de bénéficie d'une TVA réduite à 5,5%. Pour ce type de projet, dont la demande est actuellement en forte croissance, le gaz vert présente un intérêt à différents niveaux :

- Energie renouvelable, non intermittente
- Disponibilité immédiate en fonction de la demande
- Faible investissement
- Coût de fonctionnement et de maintenance réduit
- Pas de nuisance liée à son transport sur site

Sur ce marché, l'ADEME prévoit que la consommation de gaz devrait passer de 16 TWh en 2013 à 30 TWh en 2030.

Les chaufferies alimentées en gaz vert sont parfaitement adaptées en milieu urbain car elles ne génèrent aucune gêne au niveau des riverains, aussi bien au niveau visuel que de leur fonctionnement. Cet atout facilite considérablement leur intégration en agglomération, et cela même dans des périmètres géographiques soumis à accord des architectes des Bâtiments de France.

DES INFRASTRUCTURES GAZIERES AU CŒUR DU DEVELOPPEMENT DES ENR

Acheminer le gaz vert via les infrastructures existantes pour en favoriser la production

Les réseaux gaziers existent, sont fiables et permettent d'ores et déjà d'acheminer des quantités d'énergie considérables entre des lieux de production décentralisés (majoritairement en zones rurales) et des lieux de consommation en zone urbaine.

Le pilotage en temps réel des réseaux, leur bidirectionnalité, le rebours vers les réseaux amont et les interconnexions avec les réseaux périphériques nécessiteront des investissements de la part des opérateurs gaziers pour une gestion optimisée des flux d'énergie.

L'augmentation des capacités d'accueil du réseau gazier, indispensable à l'échelle du territoire, nécessitera de mettre en place un cadre règlementaire structuré afin de ne pas freiner le développement de la filière.

Rapprocher les réseaux gaziers des gisements de déchets méthanisables

Si aujourd'hui environ 77% de la population française est desservie en gaz naturel, 17% des communes seulement peuvent bénéficier du principe de réfaction qui soutient financièrement le porteur de projet en prenant en charge 40% du coût de raccordement au réseau de distribution de gaz naturel. Ce constat, combiné au fait que les gisements agricoles mobilisables sont souvent situés dans des zones rurales éloignées des réseaux de gaz naturel, amène à conclure qu'il est urgent de faire évoluer le cadre règlementaire pour exploiter l'ensemble du potentiel français. L'extension des réseaux à ces « nouveaux territoires » présente enfin de réels enjeux sociétaux, tels que la création d'emplois locaux non délocalisables.

Stocker les énergies renouvelables

Le stockage de la surproduction des énergies renouvelables intermittentes dans les réseaux existants de gaz naturel, grâce à leur transformation en hydrogène ou en méthane de synthèse, est un facteur clef pour leur développement à moyen terme.

Ce process, qui vise prioritairement à valoriser l'électricité « verte », apportera flexibilité et robustesse à l'ensemble du système énergétique (gaz et électricité) tout en maximisant la part d'énergies renouvelables dans la consommation d'énergie française.

Cette approche innovante, qui permet une gestion optimisée du mix électricité/gaz (smartgrids), donnera une nouvelle dimension au réseau gazier et le positionnera ainsi durablement au cœur de la transition énergétique.

CONCLUSION

LES ELD, ACCELERATEURS DE PROJETS TERRITORIAUX

Au cœur des problématiques environnementales locales, et particulièrement engagées aux côtés des collectivités pour une gestion décentralisée de l'énergie à l'échelle de leur territoire, les entreprises locales de distribution sont des acteurs énergétiques incontournables. Par leur taille, leur périmètre géographique et leur parfaite connaissance du tissu économique local, les ELD affichent une réactivité incomparable pour mener à bien des projets novateurs et porter des expérimentations.

Volontaires et engagées, elles participent à l'évolution des règles qui régissent le marché gazier par une contribution active à un certain nombre de groupes de travaux nationaux aux côtés des opérateurs gazier nationaux.

